RÉUNION DU 27 JUIN 2023

Convocation le 22 juin 2023 Compte-rendu affiché le 27 juin 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur TAUFOUR Hubert, Maire.

<u>Etaient présents</u>: TÉTU Bernard, LUCAS Marie-Paule, CONTE Mathieu, DELIGNIERES Colette, DUVAL Jean-Paul, VITRY Elodie, DELIGNIERE Amandine, MAURICE Olivier, LOMBARD Laurent, SIMON Sandy, DE LA LLAVE Michel, formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée: MARQUIS Amandine (pouvoir à CONTE Mathieu).

Secrétaire de séance : SIMON Sandy.

La séance est ouverte à 19 heures.

Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour du point suivant : Bornage du CAR10 en vue de l'acquisition de cet emplacement réservé. Le conseil accepte à l'unanimité.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Le compte rendu du précédent conseil ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité des membres présents.

II -ACHAT D'UN BROYEUR D'ACCOTEMENT

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le broyeur actuel ne fonctionne plus et qu'il est nécessaire d'en acheter un nouveau. Il propose plusieurs devis :

Nom	Fournisseur	Largeur de coupe	Suivi / Maintenance	Prix
Maschio Gaspardo type Giraffa	Anselin	185	Satisfaisant	7652
RMK 160	Rousseau	160	?	8950
Zanon	Deboffe	170	Très moyen	6455

Une modification doit être apportée sur le système hydraulique du tracteur.

Monsieur le Maire propose de retenir le devis établi par la société Anselin d'un montant de 7 652 € HT pour le broyeur et 1 100 € HT pour la pose distributeur / sélecteur hydraulique, soit 10 502.40 € TTC.

Après avoir entendu les explications de monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal retient cette proposition.

III – PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'EROSION DES SOLS

Monsieur le Maire présente le bilan de l'étude réalisée par l'AMEVA sur le ruissellement et l'érosion des sols sur le bassin versant de notre commune :

- ✓ Surface du bassin versant : 411 ha
- ✓ Volume à gérer (P20) : 10 814 m³
- ✓ Volume géré (P20) : 8 650 m³ soit 80 % de taux de rétention
- ✓ Ouvrages proposés dans le schéma d'aménagement : 50 ouvrages à créer et 5 à maintenir :
 - ✓ 34 haies et 3 fascines,
 - **✓** 3 ZRR.
 - ✓ Budget à prévoir : Investissement de 91 749 € ou 20 069 € en reste à charge si éligibilité du programme.
 - ✓ Frais d'entretien à envisager de 2 972 € ou 2 972 € en reste à charge si éligibilité du programme.
- ✓ Environ 20 000 € de travaux sur le territoire de Rainneville
- ✓ Possibilité de déléguer l'assistance à maîtrise d'ouvrage
- ✓ Possibilité de missionner pour négociation des propositions d'aménagement

IV – BORNAGE DU CAR10 EN VUE DE L'ACQUISITION DE CET EMPLACEMENT RESERVE

Monsieur le Maire demande aux élus l'autorisation de faire réaliser le bornage du CAR10 afin d'effectuer cet achat. Le conseil municipal autorise ce bornage à l'unanimité des membres présents.

V - INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ Bilan sur la Quinzaine de l'architecture à la médiathèque : deux conférences, ateliers, intervention d'Amiens Métropole pour les primes énergétiques.
 - ▶ 13 juillet : barbecue à la salle des fêtes : sangria, salades, glace.

Madame Vitry demande s'il est possible de réorganiser le défilé des lampions comme les années précédentes.

- ► Fête du village en septembre : jeux gonflables, démo country.
- ► Avancement des travaux rue de Flandre : génie civil terminé, finitions de maçonnerie en août, intervention métropolitaine en septembre.

- ▶Bilan du conseil d'école : hausse des effectifs qui pourrait avoir comme conséquence l'ouverture d'une huitième classe (décision rendue le 6 juillet)
 - ► Changement d'une borne incendie chemin du Prêtre
- ▶ Projet de l'antenne téléphonique : un bornage sera effectué en juillet pour délimiter l'emprise de l'antenne.

La séance est levée à 20h40.